



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

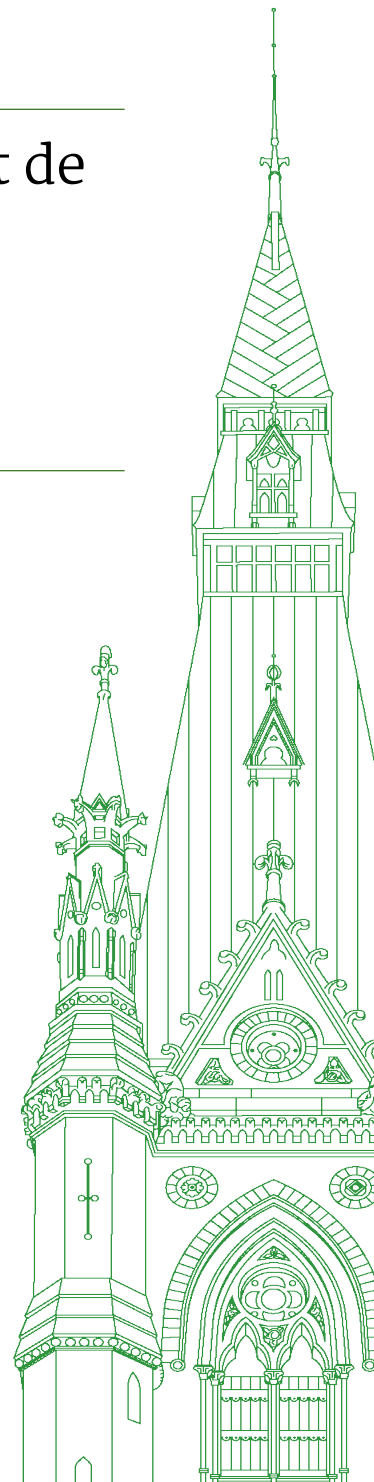
Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 040

Le mardi 9 juin 2026

Président : Michael Coteau



Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mardi 9 juin 2026

• (1125)

[Traduction]

Le président (Michael Coteau (Scarborough—Woburn, Lib.)): La séance est ouverte.

Bonjour. Bienvenue à la 40^e réunion du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Certaines personnes sont présentes dans la salle et d'autres participent à distance à l'aide de l'application Zoom.

Avant de poursuivre, je demanderais à tous les participants en personne de consulter les lignes directrices au verso des cartes qui se trouvent sur la table. Ces mesures sont en place pour aider à prévenir les incidents audio et les retours de son et pour protéger la santé et la sécurité de tous les participants, y compris nos interprètes. Vous remarquerez également sur la carte un code QR; il renvoie à une courte vidéo de sensibilisation.

J'aimerais faire quelques observations à l'intention des témoins et des membres du Comité.

Avant de prendre la parole, veuillez attendre que je vous nomme ou qu'un membre du Comité vous pose directement une question.

Pour ceux qui participent par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro lorsque vous avez la parole, et veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne l'avez pas. Pour ceux qui utilisent l'application Zoom, vous pouvez sélectionner le canal approprié pour l'interprétation au bas de votre écran, soit le parquet, l'anglais ou le français. Les personnes qui sont dans la salle peuvent utiliser l'oreillette et choisir le canal qui leur convient.

Je rappelle aux témoins que les membres du Comité peuvent poser des questions en français ou en anglais. Si vous avez besoin de l'interprétation, veuillez prendre un moment pour préparer votre oreillette et choisir un canal à l'avance afin de pouvoir tirer pleinement parti du temps alloué aux questions et réponses.

Tous les commentaires doivent être adressés à la présidence. Les personnes présentes dans la salle sont priées de lever la main si elles souhaitent prendre la parole. Les participants à distance doivent utiliser la fonction « Lever la main » de l'application Zoom. Le greffier et moi-même ferons de notre mieux pour gérer l'ordre des interventions, et nous vous sommes reconnaissants de votre patience et de votre compréhension à cet égard.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 18 septembre 2025, le Comité reprend son étude sur la sécurité alimentaire face à l'instabilité mondiale.

Je souhaite la bienvenue aux témoins qui se joignent à nous aujourd'hui.

De l'Association des producteurs maraîchers du Québec, nous accueillons M. Patrice Léger Bourgoïn. Des Producteurs de fruits et légumes du Canada, nous accueillons M. Marcus Janzen. Pour comparaître à ses côtés, nous accueillons Mme Julie Paillat, de l'Alliance canadienne des fruits et légumes de serre. De l'Union des producteurs agricoles de Portneuf, nous accueillons M. Christian Hébert, le président.

Cinq minutes seront allouées aux déclarations liminaires, puis nous passerons aux questions.

Nous allons commencer par l'Association des producteurs maraîchers du Québec.

Bienvenue.

[Français]

Patrice Léger Bourgoïn (directeur général, Association des producteurs maraîchers du Québec): Merci, monsieur le président.

Mesdames et messieurs les membres du Comité, bonjour.

À l'heure actuelle, cinq grands détaillants se partagent près du trois quarts des ventes, au Québec, laissant peu de place aux autres joueurs. Dans les faits, les chaînes régionales ont disparu. Le nombre de magasins corporatifs est en nette augmentation. Les marchands affiliés ont de moins en moins la capacité de favoriser l'approvisionnement local. Les commerces indépendants spécialisés en fruits et légumes, que nous appelons les fruiteries, au Québec, s'élèvent maintenant à 300 commerces répartis sur le vaste territoire québécois. Ils étaient plusieurs milliers, il y a 25 ans.

Après une percée pendant la pandémie, une quinzaine de marchés publics ont depuis disparu. Parallèlement, le nombre d'emplacements spécialisés en fruits et légumes a diminué de 12 %. Les grands détaillants ont bâti des chaînes d'approvisionnement centralisées et intégrées. Ainsi, à quelques rares exceptions près, les produits incluant les fruits et légumes transitent par un système de distribution centralisé à partir de Montréal.

Je vous donne l'exemple d'un maraîcher de la région de la Capitale-Nationale québécoise. Il y a 20 ans, il aurait eu accès à un centre de distribution régional qui aurait desservi l'est de la province. Maintenant, il doit investir dans le transport pour aller livrer ses produits à Montréal et pour revenir par la suite — vous l'aurez deviné — à Québec. Ce ne sont pas tous les maraîchers qui peuvent se permettre d'investir dans une flotte de camions pour faire des trajets de longue distance.

Le départ des centres de distribution satellites a pour effet de freiner le développement de fournisseurs régionaux et la diversification des canaux de distribution.

L'Association des producteurs maraîchers du Québec est propriétaire de la Place des producteurs, à Montréal. Au fur et à mesure que les modèles d'affaires ont évolué, ces grands joueurs de l'industrie ont construit leur propre centre de distribution afin de poursuivre le mouvement d'intégration. La Place des producteurs s'est repositionnée comme principale source d'approvisionnement de produits locaux pour les acteurs indépendants. Cependant, comme il en reste de moins en moins, le modèle de chaîne d'approvisionnement non intégré est voué à un avenir plus que précaire si rien n'est fait.

Nous assistons à l'amorce d'un mouvement de consolidation du nombre d'entreprises maraîchères en exploitation dans notre secteur, au Québec. C'est le résultat de l'énorme pression économique subie depuis quelques années.

Afin de faire référence à des commentaires formulés lors de réunions précédentes, je crois qu'il vaut la peine de réfléchir sur les mouvements qui ont eu pour effet de consolider et d'intégrer les chaînes d'approvisionnement et de restreindre la diversification.

Par ailleurs, le soutien public à l'agriculture au Canada demeure inférieur à celui observé dans plusieurs pays comparables. La moyenne internationale se situe autour de 2 % des dépenses gouvernementales, mais le Canada en consacre actuellement moins de 1 %. Dans un contexte où les risques climatiques, économiques et géopolitiques s'intensifient, cet écart n'est plus tenable.

À titre comparatif, il y a quelques jours à peine, le département de l'Agriculture des États-Unis a annoncé un investissement de plus de 1,5 milliard de dollars qui sera versé aux producteurs de cultures spécialisées, en réponse à la hausse du coût des intrants et aux perturbations du marché causées par des concurrents étrangers ayant recourus à des pratiques commerciales déloyales. Nous sommes d'accord sur le fait qu'il existe en Amérique du Nord des pratiques commerciales déloyales.

Vous ne serez pas surpris d'apprendre que les producteurs maraîchers doivent aussi faire face à la concurrence croissante des pays étrangers. Ils évoluent dans un marché ouvert. Plusieurs pays producteurs bénéficient de normes environnementales, sociales et de gouvernance moins exigeantes que celles applicables au Québec. Une asymétrie est donc créée.

Ce printemps, l'Association a mené un sondage auprès des consommateurs québécois. Les résultats ont montré que près de 90 % d'entre eux comptent sur leurs producteurs maraîchers pour s'approcher le plus possible de l'autonomie alimentaire. De plus, seulement 11 % d'entre eux n'accordent aucune importance à l'origine des produits. Dans ce cas, nous avons procédé à une analyse, l'été dernier, qui démontre un taux élevé d'erreurs en magasin sur la provenance des fruits et légumes frais.

En conclusion, pour mieux comprendre la problématique, il est impératif que le gouvernement s'intéresse à la structure intégrée des chaînes d'approvisionnement des grandes chaînes et de ses conséquences sur la diversité des sources d'approvisionnement. De même, la concentration des chaînes d'approvisionnement nuit à la diversité des circuits de distribution, donc à la qualité de la concurrence et à la représentativité régionale. Il faut se pencher sur la question afin de corriger le tir.

Enfin, il est impératif que le gouvernement canadien accorde un soutien financier plus important aux agriculteurs dans le contexte compétitif mondial, en plus de se pencher sur les enjeux d'asymétrie des normes.

Merci de votre écoute.

● (1130)

[Traduction]

Le président: Merci.

Nous passons maintenant aux Producteurs de fruits et légumes du Canada et à l'Alliance canadienne des fruits et légumes de serre, pour cinq minutes.

Faites-vous une déclaration commune? Oui.

Qui commence, monsieur Janzen?

Marcus Janzen (président, Producteurs de fruits et légumes du Canada): Si c'est ce que souhaite la présidence, je vais commencer.

Le président: Faites ce que vous aviez prévu.

Marcus Janzen: Madame Paillat, voulez-vous commencer?

Julie Paillat (coordonnatrice nationale, Alliance canadienne des fruits et légumes de serre): Vous êtes un véritable gentleman. Merci.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de me donner l'occasion de prendre la parole aujourd'hui au nom de l'Alliance canadienne des fruits et légumes de serre. L'Alliance est la voix nationale des serriculteurs et une alliée de confiance de notre pays pour améliorer la compétitivité économique, la sécurité alimentaire et le leadership en matière de climat.

Les serriculteurs canadiens génèrent environ 6,3 milliards de dollars par année dans l'économie canadienne et ils représentent environ 41 000 emplois dans la chaîne de valeur. Au Canada, l'agriculture est un moteur économique éprouvé, mais le secteur des fruits et légumes de serre subit actuellement une double pression structurelle. En effet, les producteurs primaires sont coincés entre la concentration élevée du marché à la fois pour ce qui est de leurs activités du côté des intrants et celles du côté de la vente au détail.

Les serriculteurs comptent sur les marchés nord-américains intégrés pour faire croître leurs entreprises, adopter de nouvelles technologies et accroître leur production. De leur côté, les Canadiens bénéficient d'un approvisionnement fiable en fruits et légumes frais, nutritifs, de haute qualité et cultivés de façon durable tout au long de l'année.

On demande aux serriculteurs d'investir et de faire croître leur entreprise dans un contexte où les pressions exercées par les tensions géopolitiques, les changements climatiques planétaires, les phénomènes météorologiques extrêmes et l'escalade des pressions commerciales s'intensifient. Pour nos membres, il est urgent d'agir afin que la sécurité alimentaire occupe le premier rang des priorités. L'industrie et le gouvernement doivent travailler ensemble pour mettre en place des mesures réglementaires et financières pragmatiques.

Nous cherchons à obtenir du soutien pour les priorités stratégiques énoncées dans les trois domaines clés de notre publication intitulée « Feuille de route pour l'investissement dans les cultures en serre ». Ce soutien contribuerait à stimuler la compétitivité économique et la résilience commerciale, à donner la priorité à la sécurité alimentaire et à la gestion des risques de l'entreprise, et à faire progresser des méthodes agricoles et des innovations adaptées au climat.

À défaut d'harmoniser les politiques de manière stratégique, les investissements dans les cultures en serre risquent d'être dirigés vers d'autres secteurs en Amérique du Nord et de ne pas faire le poids devant les incitatifs et les programmes américains. En effet, ces autres administrations offrent un climat d'affaires plus favorable aux grands investissements de capitaux. Nous souhaitons la mise en œuvre de programmes ciblés et actualisés qui répondent efficacement aux besoins de notre secteur.

Les serriculteurs sont prêts à assurer la sécurité alimentaire. Je suis prête à répondre à vos questions.

Merci.

• (1135)

Le président: Monsieur Janzen, la parole est à vous.

Marcus Janzen: Merci, madame Paillat.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, bonjour. Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître au nom des Producteurs de fruits et légumes du Canada.

Nos membres cultivent plus de 120 fruits et légumes partout au pays. Ce sont des aliments de tous les jours, mais ce sont aussi des denrées stratégiques. L'instabilité mondiale, les perturbations climatiques, l'incertitude commerciale, la pression sur la main-d'œuvre et la hausse des coûts font en sorte que les Canadiens ne peuvent pas tenir pour acquise la production alimentaire au Canada.

L'étude du Comité porte sur la création de valeur au sein de la chaîne alimentaire canadienne, en favorisant l'investissement et l'innovation, la réduction des obstacles à l'activité économique, le renforcement de la production et de la transformation alimentaires locales et le soutien aux initiatives d'achat local. Ces priorités s'alignent directement sur les recommandations que nous avons soumises au Comité permanent des finances lors des consultations prébudgétaires en vue du budget de 2026.

Premièrement, nous croyons que le gouvernement du Canada doit tenir compte du secteur alimentaire dans son processus décisionnel. En effet, plusieurs facteurs, entre autres la réglementation, le commerce, la main-d'œuvre, les infrastructures et le financement des programmes, ont une incidence sur la capacité des producteurs canadiens à continuer de faire leur travail. Cela signifie que le gouvernement fédéral doit examiner ses décisions en fonction de leur incidence sur la production alimentaire à l'intérieur de nos frontières, la viabilité des exploitations agricoles, la compétitivité et l'accès à des aliments sains.

Deuxièmement, les producteurs doivent avoir accès en temps opportun à des outils efficaces pour protéger leurs cultures. La question n'est pas d'affaiblir la protection de la santé humaine ou de l'environnement, mais plutôt de prendre des décisions fondées sur la science qui tiennent également compte des conditions réelles dans les exploitations agricoles. Sans ces outils, le Canada est aux prises avec des rendements plus faibles, des coûts plus élevés, des pertes

alimentaires plus substantielles et une dépendance accrue à l'égard des importations.

Troisièmement, le Canada doit moderniser la gestion des risques des entreprises et investir directement dans la résilience avant que les catastrophes climatiques ne surviennent. Les programmes actuels ne sont pas adéquats, car ils ne tiennent pas compte de facteurs réels sur le plan de l'horticulture, du caractère périssable des denrées alimentaires, des différences régionales ou de l'augmentation des conditions météorologiques extrêmes. Afin de réduire les risques et de renforcer la sécurité alimentaire, de plus amples investissements doivent être consacrés à la gestion de l'eau, à l'entreposage, à la transformation, à l'adaptation aux changements climatiques, à la recherche appliquée et à la résilience contre les ravageurs et les maladies.

Quatrièmement, la production locale dépend d'un accès fiable et stable à la main-d'œuvre et aux infrastructures rurales. Les travailleurs saisonniers, le logement, le transport et les services de santé font partie des infrastructures de la sécurité alimentaire.

Enfin, de façon plus générale, le Canada a besoin d'une plus grande capacité de transformation à l'intérieur de ses frontières, de mesures de protection plus solides contre les pratiques d'importation déloyales ou non conformes et de règles commerciales stables. Les produits périssables ne peuvent pas tout simplement être entreposés jusqu'à ce que les marchés soient plus avantageux. Les producteurs ont besoin de chaînes d'approvisionnement prévisibles et d'outils pratiques en cas de perturbations.

Le secteur canadien de la production de fruits et de légumes peut fournir plus d'aliments locaux, renforcer les chaînes d'approvisionnement et réduire la vulnérabilité aux perturbations mondiales, mais les producteurs...

Le président: Monsieur, je dois vous arrêter ici. Nous avons dépassé d'environ 20 secondes le temps imparti et je dois donner la parole à quelqu'un d'autre. Je suis désolé de vous interrompre.

Marcus Janzen: Merci.

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à l'Union des producteurs agricoles de Portneuf.

Monsieur Hébert, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Français]

Christian Hébert (président, Union des producteurs agricoles de Portneuf): Monsieur le président ainsi que mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de nous offrir l'occasion de présenter une initiative qui, à nos yeux, représente un modèle concret de développement régional, de lutte contre l'insécurité alimentaire et de soutien à notre agriculture locale. Je parle du programme Coupon nourricier de Portneuf.

Je m'exprime aujourd'hui au nom du conseil d'administration de l'Union des producteurs agricoles de Portneuf. Celle-ci est une partenaire engagée dans ce projet collectif qui rassemble les milieux agricole, communautaire, municipal et institutionnel autour d'un objectif commun, soit permettre à tous les citoyens d'avoir accès à des aliments frais et locaux, tout en soutenant nos producteurs et nos productrices agricoles.

Pour l'UPA de Portneuf, ce projet revêt une importance particulière, puisqu'il crée un lien direct entre les familles et les producteurs et productrices agricoles qui font de la culture et de l'élevage, en plus de transformer et de nourrir notre région. Le programme Coupon nourricier a été implanté en 2025 dans les marchés publics de Saint-Raymond, de Deschambault-Grondines et de Saint-Casimir.

Dès sa première année, il a permis à 94 ménages en situation de vulnérabilité d'avoir accès pendant 12 semaines à une alimentation saine et de qualité. Au-delà de ces chiffres, ce programme change profondément la manière d'aborder l'aide alimentaire. Traditionnellement, les mesures de soutien aux personnes vivant de l'insécurité alimentaire reposent souvent sur des modèles d'assistance qui, malgré leur importance, peuvent parfois créer un sentiment de stigmatisation.

Le programme Coupon nourricier propose une approche différente. Les participants reçoivent des coupons qu'ils utilisent directement dans les marchés publics, au même titre que tous les autres consommateurs. Ils peuvent ainsi choisir eux-mêmes leurs aliments, rencontrer des producteurs et productrices, découvrir les produits de leur région et participer pleinement à la vie de leur communauté. C'est là toute la force du programme, qui agit simultanément sur deux grands défis de société.

D'une part, il contribue à réduire l'insécurité alimentaire. Les résultats parlent d'eux-mêmes: en 2025, le taux d'utilisation des coupons a atteint 94 %, ce qui démontre clairement que le besoin est réel et que les familles ciblées s'approprient pleinement cette mesure. Le programme a également généré plus de 63 000 \$ en retombées économiques pour les marchés publics participants. De ce montant, 12 670 \$ provenaient des coupons achetés directement par la population, par l'entremise de La Ruche, ce qui démontre l'adhésion des citoyens à cette initiative et la volonté de ces derniers de soutenir à la fois l'accès à l'alimentation et l'achat local.

Les données recueillies auprès des participants sont tout aussi éloquentes. Plus de 91 % des répondants estiment que les coupons nourriciers ont contribué de façon considérable à leur budget alimentaire durant la saison estivale. Près de 71 % des répondants affirment qu'ils leur ont permis de réduire leurs dépenses d'épicerie, tandis que 56 % des répondants considéraient qu'ils ont été le principal facteur leur permettant de mieux se nourrir. Ces chiffres démontrent que nous ne parlons pas simplement d'un programme de soutien financier, mais bien d'un outil concret qui améliore la qualité de vie des familles et leur accès à une alimentation saine.

D'autre part, le programme soutient directement l'économie bioalimentaire locale. Chaque coupon utilisé représente une vente supplémentaire pour les productrices et producteurs.

Enfin, si vous me le permettez, je vais vous faire part de mon rêve au sujet du programme Coupon nourricier. Je rêve qu'il se répande partout au Québec, voire qu'il soit un modèle pour le reste du Canada.

Je vous remercie.

● (1140)

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Passons aux conservateurs, pour la première série de questions.

Ce sera cinq minutes chacun. La sonnerie retentira probablement, et j'aimerais arriver à procéder à plus d'une série de questions, si ça convient à tout le monde.

La parole est à vous, monsieur Gourde, pour cinq minutes.

[Français]

Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Hébert, je vous félicite pour l'initiative qu'est le programme Coupon nourricier. Si vous voulez nous en dire davantage au sujet de cette initiative, je vous invite à envoyer de l'information ou un mémoire au Comité. Nous allons en tenir compte, et peut-être que votre rêve va se réaliser.

Si vous pouviez avoir de l'argent afin de mettre en place une infrastructure et d'aider à la réalisation de votre projet, est-ce que cet argent serait le bienvenu? Présentement, le gouvernement a beaucoup de projets. Par exemple, il y a le projet de train à grande vitesse, pour lequel le gouvernement est prêt à investir 100 ou 150 milliards de dollars, alors qu'on ne sait même pas si ce projet va vraiment aider les gens. Cependant, votre projet aide vraiment les gens. Le problème, présentement, c'est l'abordabilité alimentaire. Votre projet touche directement ceux qui en ont besoin. Comment pouvons-nous vous aider?

Christian Hébert: C'est un peu le mandat qu'on m'a confié aujourd'hui en comparaisant devant vous.

Dans le passé, le gouvernement fédéral a donné un coup de main à la Colombie-Britannique. Nous n'avons pas inventé le programme de coupons nourriciers ici. C'est grâce à des échanges avec les marchés publics du Québec et avec nos partenaires que nous avons vu ce qui se faisait dans les Maritimes et en Colombie-Britannique. Ce sont des investissements qui ont été faits et qui fonctionnent. Maintenant, pour notre programme Coupon nourricier, on parle de retombées économiques de 63 000 \$, mais pour la Colombie-Britannique, c'est 8 millions de dollars de transactions en coupons nourriciers dans les différents marchés, et 3 millions de dollars dans les Maritimes.

Il y a deux ou trois ans, le gouvernement fédéral a confié à un centre d'expertise en sécurité alimentaire, le Centre d'innovation sociale en agriculture, le mandat d'étudier cette question et de faire un projet pilote. La MRC de Portneuf et le Bas-Saint-Laurent ont participé à ce programme. Le budget était de 300 000 \$. On comprend qu'on n'est pas dans les centaines de millions de dollars. On n'est pas dans les milliards de dollars. Toutefois, quand on met quelques centaines de milliers de dollars pour accompagner nos groupes, nos joueurs, les citoyens qui donnent à Centraide, qui contribuent au Fonds d'aide au développement du milieu de Desjardins, on crée effectivement quelque chose qui est beaucoup plus gros. Votre appui est extrêmement important.

● (1145)

Jacques Gourde: Grâce à votre initiative des coupons nourriciers, c'est gagnant-gagnant. Vous aidez les gens qui sont dans le besoin et qui ont des difficultés d'abordabilité alimentaire, mais vous aidez aussi tout un réseau de producteurs qui veulent vendre leurs produits à leurs kiosques.

Il est parfois difficile d'inciter les gens à se rendre à des kiosques agricoles. Les gens se rendent d'abord au supermarché, puis ils font un détour par la suite. Par contre, en utilisant les coupons nourriciers, beaucoup de gens vont faire un détour avant d'aller voir ailleurs. Avez-vous évalué l'impact que ce programme peut avoir sur les fermes régionales qu'on voit un peu partout le long des routes?

Christian Hébert: En un an, il y a eu un fort changement.

Nous manquons de personnel dans nos entreprises, mais nous devons envoyer des membres de notre personnel dans des marchés publics lors des journées qui sont très importantes, les samedis, les vendredis. Souvent, les producteurs alternaient. Toutefois, ils ont vu qu'avec les coupons nourriciers, par jour, ils pouvaient faire à peu près 7 000 \$ de plus qu'ils n'avaient pas avant. Ils ont vu des gens qui ne venaient pas normalement acheter dans les marchés publics.

Comme je l'ai dit, grâce au programme de déstigmatisation de la plus grande campagne d'achat local et au programme d'aide alimentaire aux familles, les gens se rendent dans les marchés publics. On dissipe leurs appréhensions. Les gens se rendent compte qu'acheter les fruits et les légumes directement à des producteurs, au marché public, c'est moins cher que chez Maxi. Acheter directement de la viande à un producteur bovin ou avicole, c'est beaucoup moins cher qu'acheter de la viande en grande quantité chez Costco, parce qu'il n'y a pas de marge de profit de 30, 40 ou 50 %.

Jacques Gourde: Monsieur Hébert, j'ai juste une dernière question.

Quel est l'état d'esprit présentement dans la région de Portneuf avec le train à grande vitesse, ou TGV, qui risque de passer sur les terres agricoles?

Pouvez-vous me répondre rapidement.

Christian Hébert: La situation est dramatique. Plus de 200 producteurs sont touchés. Selon les données de la Financière agricole du Québec, nous avons estimé que 120 entreprises dans Portneuf, juste sur le territoire de la MRC, seront touchées. Quand on va faire revenir l'agroéconomiste pour calculer la viabilité de la ferme, ce ne sera plus viable sur le plan budgétaire. Ces entreprises ne seront pas capables de renouveler leurs garanties de prêts à la Financière agricole. C'est mettre la clé sous la porte de 120 entreprises, des entreprises qui font rouler nos marchés publics. Il est rare qu'un sujet fasse l'unanimité, mais pas dans ce cas-ci. Les groupes communautaires dont nous avons parlé pour ce qui est des coupons nourriciers...

[Traduction]

Le président: Merci. Pardon.

Passons à madame la députée Dandurand, pour cinq minutes.

[Français]

Marianne Dandurand (Compton—Stanstead, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être ici aujourd'hui.

Je pense que nous sommes tous d'accord pour dire que la sécurité alimentaire est une question prioritaire. De plus, avec la hausse du coût de la vie, les gens ont parfois de la difficulté à se nourrir, alors que notre pays est un grand producteur agroalimentaire.

D'ailleurs, ce matin, j'ai rencontré des producteurs maraîchers du Canada. C'était vraiment intéressant. C'était une belle rencontre où

nous avons entre autres parlé de cette question. Un des enjeux qui a été mentionné dans le secteur maraîcher, c'est à quel point nous sommes dépendants des importations dans l'agroalimentaire, particulièrement dans le secteur maraîcher.

Madame Paillat, vous y étiez aussi.

Monsieur Bourgoin, avez-vous des commentaires à faire à ce sujet? Êtes-vous d'accord pour dire que nous sommes trop dépendants des importations, entre autres, dans le secteur maraîcher? Comment pouvons-nous améliorer la situation?

Patrice Léger Bourgoin: Je suis d'accord avec vous: nous sommes trop dépendants des produits qui arrivent de l'extérieur. Pendant la saison hivernale, il y a des explications. Par contre, quand on est en saison estivale et qu'on retrouve beaucoup de produits d'importation sur les tablettes un peu partout au pays, c'est préoccupant.

Avec l'intégration et la centralisation de leurs chaînes d'approvisionnement, les grandes chaînes peuvent de plus en plus facilement importer des produits qui sont cultivés ailleurs et à meilleur marché, parce que les normes environnementales, sociétales ou de gouvernance de ces milieux ne sont pas les mêmes qu'ici. Ça a pour effet d'asphyxier les producteurs locaux.

Souvent, nous nous intéressons aux effets de la concentration pour le consommateur, mais peu aux effets de la concentration pour les fournisseurs.

[Traduction]

Le président: Nous devons arrêter un moment. La sonnerie retentit. Je suis désolé de vous interrompre.

Je dois obtenir le consentement unanime pour continuer. Y en a-t-il qui vont rester ici pour voter? Est-ce que ça convient à tout le monde?

Des voix: D'accord.

Le président: Je vous en prie, continuez. Merci.

● (1150)

[Français]

Patrice Léger Bourgoin: Nous avons commencé à nous intéresser à la question de la concentration des grandes chaînes alimentaires avec le code de conduite à portée volontaire. Maintenant, il nous reste 12 mois pour démontrer que les détaillants ont vraiment le désir de changer leur comportement, ce qui n'est pas encore donné.

D'autre part, je suggère humblement aux parlementaires de s'intéresser aux effets de l'intégration des chaînes d'approvisionnement. Je suis sûr que ce serait un travail intéressant pour la commissaire de la concurrence.

Marianne Dandurand: Madame Paillat, avez-vous quelque chose à ajouter là-dessus?

Julie Paillat: Merci.

Je suis assez d'accord avec ce que M. Léger Bourgoin a dit.

[Traduction]

Je pense qu'il y a une volonté, un besoin d'aller plus loin sur le plan législatif. Il devrait y avoir davantage de restrictions. Il faut vouloir vraiment changer les choses.

Je vais m'en tenir là. Je sais que vous avez d'autres témoins qui sont des experts en la matière.

[Français]

Marianne Dandurand: Merci.

Monsieur Léger Bourgoïn, vous avez mentionné le Bureau de la concurrence, qui était ici la semaine dernière et à qui on a demandé de nous envoyer des recommandations visant à lui donner davantage d'influence dans la chaîne d'approvisionnement, en ce qui concerne la réglementation, entre autres. Donc, nous espérons qu'il y aura des solutions à cet égard.

Vous avez beaucoup mentionné les épiciers. Croyez-vous qu'il serait possible d'attirer de nouvelles chaînes d'épicerie, au Canada?

Patrice Léger Bourgoïn: Sincèrement, je ne le crois pas.

En fait, il y a eu un mouvement de consolidation que nous avons décidé de laisser aller, et penser qu'une nouvelle chaîne, qu'elle soit américaine ou européenne, puisse s'intégrer au paysage canadien d'un océan à l'autre, avec les coûts que cela implique, c'est rêver en couleur.

C'est pour cela qu'à mon humble avis, il faut privilégier le circuit court pour attirer plus de concurrence dans le paysage alimentaire canadien. Le circuit court existe déjà dans chacune des provinces canadiennes, sauf que la pression économique que ce modèle doit subir face au modèle d'intégration des grandes chaînes lui est hautement préjudiciable. Il faut donc soutenir le circuit court.

En fait, la meilleure façon de parer à l'insécurité alimentaire occasionnée par les perturbations géopolitiques mondiales, c'est de s'assurer que notre propre système agroalimentaire est solide pour qu'il puisse répondre à la demande intérieure. Plus il y a de diversification dans les sources d'approvisionnement, plus un plus grand nombre de fermes pourront survivre à long terme.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup. Je vous ai même laissé 20 secondes de plus quand nous avons dû nous interrompre pour demander le consentement unanime afin de poursuivre.

Passons au Bloc québécois, pour cinq minutes. Je vous en prie.

[Français]

Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Merci, monsieur le président.

Monsieur Léger Bourgoïn, on connaît votre style « radio-canadien », avec lequel vous nous présentez votre allocution d'ouverture comme s'il s'agissait d'un bulletin de nouvelles assez objectif.

Vous avez parlé de l'étiquetage et de la provenance des produits. Pour moi, il y a là, comme dirait mon collègue M. Gourde, un scandale. J'aimerais savoir le fond de votre pensée là-dessus.

Patrice Léger Bourgoïn: Qu'entendez-vous par étiquetage?

Sébastien Lemire: Vous avez fait des démarches l'automne dernier pour savoir si l'étiquette du produit en magasin indiquait la provenance réelle des aliments. Il y a un jeu qui se fait à l'égard de la provenance réelle, et c'est souvent au détriment des producteurs québécois et des petits marchés.

Patrice Léger Bourgoïn: Oui, c'est problématique.

Quand nous avons fait notre analyse, nous nous sommes aperçus qu'il y avait en moyenne, pour chaque visite en magasin, sept er-

reurs d'étiquetage concernant la provenance des produits. Évidemment, ces erreurs d'étiquetage touchaient davantage les produits québécois que les produits provenant d'ailleurs dans le monde.

On peut penser que le consommateur va réaliser qu'il est très difficile d'avoir une papaye du Québec. Cependant, quand on mélange des choux-fleurs des États-Unis, du Mexique et du Québec et qu'on affiche un gros fleurdélisé en disant qu'on est très heureux d'encourager les producteurs locaux, c'est inacceptable.

• (1155)

Sébastien Lemire: C'est parce que les gens ont effectivement le goût d'acheter local.

Vous avez abordé un autre aspect qui, comme vous le savez, est important chez nous. Je veux parler de l'héritage du grossiste en alimentation Achille de la Chevrotière, qui a été racheté par Sobeys en 2006. Avant ce rachat, nous avions un distributeur indépendant qui avait un chiffre d'affaires de 270 millions de dollars et qui approvisionnait 25 marchés indépendants. Ça aidait évidemment des producteurs à se rendre dans des épiceries de l'Ontario, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord, mais aussi du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Le centre de distribution était à Rouyn-Noranda.

Malheureusement, en raison du rachat par Sobeys, les activités ont été réduites. L'image qui s'en est suivie et qui pour nous est caricaturale, ce sont les tomates de Guyenne. En effet, elles partent maintenant de Guyenne, un village en Abitibi-Ouest, font à peu près huit heures de route pour se rendre dans les entrepôts à Montréal, restent là pendant quelques jours et reviennent ensuite dans nos épiceries, avec l'impact que ça peut avoir sur la fraîcheur.

Comment peut-on recréer ces modèles qui font que nos régions ne sont pas pénalisées et qu'on peut avoir accès à des produits véritablement locaux, faits par les producteurs de chez nous, dans nos épiceries?

Patrice Léger Bourgoïn: J'ai deux réponses parallèles à vous donner. La première est qu'il faut vraiment encourager le circuit court. L'autre est plus délicate.

Comme vous le savez, avec la centralisation et l'intégration des chaînes d'approvisionnement, il y a de moins en moins de magasins affiliés. Autrefois, au Québec, le magasin affilié avait la possibilité d'encourager les fournisseurs locaux. Or, cette possibilité existe de moins en moins, parce qu'on demande essentiellement au magasin affilié d'acheter ses produits par l'entremise de la centrale d'achat.

Dans notre langage, on parle d'une porte arrière, c'est-à-dire de la possibilité pour le producteur local d'aller livrer directement chez le détaillant ses produits fabriqués ou cultivés au cours des dernières heures. Pourquoi ce modèle-là est-il de moins en moins accepté par les chaînes d'alimentation? C'est essentiellement dans le but de créer vraiment une dépendance très nette envers un nombre limité de fournisseurs.

Sébastien Lemire: Quels sont les risques d'avoir des entreprises qui contrôlent la chaîne de distribution jusqu'au magasin, de façon plus concrète? On voit de plus en plus la présence des grossistes, également. Quels sont les risques pour les producteurs?

Patrice Léger Bourgoïn: C'est l'asphyxie, tout simplement. Le producteur qui n'a pas accès à un circuit de distribution est condamné à mourir.

Si le producteur n'a pas accès au circuit long, donc au détaillant, parce qu'il est notamment plus petit et qu'il n'a pas la capacité logistique de répondre aux attentes et aux critères des grandes chaînes, et que le circuit court cesse d'exister, le leitmotiv, la raison de vivre, la vocation de ce producteur tombe à l'eau.

Sébastien Lemire: Pouvez-vous, en terminant, faire un parallèle avec ce qui se passe en Ontario en ce qui a trait aux détaillants ou aux magasins affiliés indépendants?

Patrice Léger Bourgoin: En Ontario, il reste des magasins indépendants, des petites chaînes régionales. Au Québec, ça n'existe plus. Le mouvement de concentration envers les grands détaillants est plus fort au Québec qu'ailleurs au Canada.

Sébastien Lemire: Merci, monsieur Léger Bourgoin.

Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Je tiens à faire le point, au bénéfice des membres du Comité. Nous allons continuer jusqu'à environ midi et quart, puis la séance sera suspendue pour les votes. Nous reprendrons vers 12 h 35, du moment que tout le monde est d'accord, bien évidemment.

Nous passerons alors à la deuxième série de questions, en restant 10 ou 15 minutes plus tard, si ça vous convient. Nous allons reporter les instructions de rédaction, car nous allons manquer de temps aujourd'hui. Nous pourrions nous en occuper la semaine prochaine. Le greffier m'a dit que ce ne sera pas un problème pour les analystes.

Passons à la prochaine série de questions. Ce sera cinq minutes, cinq minutes et deux minutes et demie.

Vous avez la parole.

David Bexte (Bow River, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui.

Merci, chers collègues, d'être présents et de nous faire profiter de votre sagesse.

On nous a beaucoup parlé, non seulement aujourd'hui, mais aussi dans d'autres témoignages, du besoin d'outils supplémentaires; du coût des intrants; de la nécessité de mener des travaux de recherche appliquée; de l'accès aux produits et aux pesticides novateurs; des répercussions du fardeau fiscal, de la réglementation et de la taxe sur le carbone; ainsi que des retards attribuables à la réglementation relative aux approbations. Tous ces éléments occasionnent des dépenses supplémentaires aux producteurs, et je pense que les consommateurs ne sont pas forcément conscients des conséquences qu'entraînent pour eux ces coûts d'origine intérieure.

J'ai dernièrement présenté le projet de loi d'initiative parlementaire C-273, Loi visant à faciliter la modernisation de la réglementation en matière d'agriculture, pour mettre au point un régime fondé sur des États de confiance. Il s'agit d'accorder une approbation temporaire aux nouveaux produits, comme les aliments du bétail, les semences, les engrais et les pesticides — de même que les produits vétérinaires, quoiqu'il y ait une filière distincte — dans le but de raccourcir les délais réglementaires et d'alléger les lourdeurs lorsqu'il s'agit d'accéder aux nouveaux produits, ce qui devrait faire gagner les entreprises et les industries d'ici en efficacité dans le domaine agricole et, par conséquent, diversifier l'offre, accroître la résilience et faire baisser les prix à la consommation.

Pourriez-vous expliquer, monsieur Janzen, quelles pourraient en être les retombées pour les producteurs maraîchers?

● (1200)

Marcus Janzen: Je suis d'accord, surtout en ce qui concerne la transformation, spécifiquement par rapport au complexe agrochimique, vu notre dépendance évidente au Moyen-Orient en particulier.

À mon avis, même si le conflit prenait fin demain, le monde ne reviendrait pas à ce qu'il était avant. En ce qui concerne les outils de protection des cultures, en particulier, je pense qu'un arrimage aux pays qui visent un objectif semblable au nôtre... Je pense à un pays comme l'Australie, par exemple.

Pour beaucoup de matières premières, le principal obstacle à la croissance, c'est que les producteurs ont de moins en moins l'assurance d'arriver à protéger leurs récoltes, alors je comprends ce que vous dites.

David Bexte: Je vous en suis reconnaissant. J'ai moi-même une ferme, et le problème me tarade. Est-ce que je vais arriver à obtenir les produits qu'il me faut pour rivaliser avec d'autres pays, en tant que producteur, et générer un bénéfice net par acre suffisant pour pérenniser ma ferme, ou encore la serre, le jardin maraîcher, peu importe? Les conséquences des droits de douane de 35 % que nous nous sommes imposés sur les engrais sont catastrophiques. Nous devons aider la population à se rendre compte que beaucoup des fardeaux et des obstacles sont auto-imposés.

Madame Paillat, nous parleriez-vous du rapport de cause à effet et de la conjoncture que nous connaissons?

Julie Paillat: Je ne suis pas vraiment une experte des droits de douane sur les engrais. Néanmoins, la même chose s'est passée dans le secteur sericole par le passé. Des droits de douane avaient été imposés sur les tomates, ce qui ne nous permettait pas vraiment de travailler de concert avec nos... Il s'agissait de répliquer aux droits de douane américains, sauf que c'est lorsque nos chaînes d'approvisionnement aux quatre coins de l'Amérique du Nord sont coordonnées et libres d'exercer leurs activités commerciales qu'elles se portent le mieux. C'est un peu comme pour les intrants agricoles.

À ce stade-ci, il y a aussi un certain décalage dans les répercussions des droits de douane sur l'acier en ce qui a trait aux charpentes de serres et aux investissements dans les infrastructures. Nous préférierions qu'on favorise l'essor du secteur et qu'on tienne davantage compte de ce qu'il faut pour que le système gagne en capacité concurrentielle.

David Bexte: Il faut éliminer les obstacles que nous nous sommes nous-mêmes imposés. Je suis donc sensible à vos observations là-dessus, en ce qui concerne les produits de protection des cultures et les produits novateurs qui ne sont pas disponibles au Canada étant donné que le régime réglementaire est trop restrictif.

Monsieur Léger Bourgoin, voudriez-vous faire un commentaire à ce sujet?

Le président: Votre temps de parole est écoulé. Merci beaucoup.

Monsieur Connors, vous disposez de cinq minutes.

Paul Connors (Avalon, Lib.): Merci.

Je remercie les témoins de leur présence.

Nous étudions la sécurité alimentaire et notre capacité à nous alimenter grâce à notre production intérieure dans une conjoncture mondiale instable. On entend dire que les gens veulent acheter local. Or, je ne suis pas convaincu que la volonté d'acheter local se concrétise forcément à la caisse. Je ne sais pas si c'est ce que vous constatez dans votre industrie.

Quels sont les problèmes particuliers des organismes et des producteurs que vous représentez lorsqu'il s'agit d'assurer la sécurité alimentaire au pays avec des aliments produits ici?

Je vais commencer par M. Janzen.

• (1205)

Marcus Janzen: Il faut garder en tête le fait que le Canada a un climat nordique, alors pour assurer un approvisionnement en fruits et en légumes frais 12 mois par année, il faut entretenir des relations commerciales, en particulier avec les États-Unis, mais aussi avec le Mexique. Pour que l'on ait les moyens financiers d'acheter des fruits et des légumes frais l'hiver en se tournant vers des pays aux climats moins rigoureux, il faut que les producteurs canadiens puissent exporter des produits que nous sommes en mesure de cultiver à prix concurrentiel.

C'est extrêmement difficile pour les producteurs canadiens de fournir une gamme raisonnable de fruits et de légumes tout au long de l'année. Il y a quelques exceptions. Prenez les concombres: il est maintenant possible de les cultiver au moyen de lampes horticoles, ce qui permet au Canada d'en produire tout au long de l'année, sauf que c'est l'exception et non la règle.

Paul Connors: Je vais passer à M. Bourgoin.

[Français]

Patrice Léger Bourgoin: Par exemple, le Québec s'approche de l'autonomie alimentaire en ce qui concerne les carottes. Nous avons assez de carottes pour couvrir toute la période de l'hiver jusqu'à la fin du mois de mars ou jusqu'au début avril. La grande question est la suivante: dans ce contexte, comment se fait-il que nous ayons des carottes de la Chine en plein milieu de l'hiver? C'est tout simplement parce qu'on vend les carottes au même prix que les carottes locales, mais la marge bénéficiaire du détaillant est pas mal plus importante. À ce moment, les carottes restent dans les immenses frigos des producteurs maraîchers.

Nous avons également des produits surgelés et des produits en conserve. Les maraîchers ont ce circuit économique, mais encore, de plus en plus, les grandes chaînes préfèrent des produits en provenance de l'étranger, par exemple de la Chine, de l'Égypte et de la Thaïlande, pour des raisons qui leur appartiennent. Lorsqu'on n'encourage pas le développement des producteurs locaux et qu'on met l'accent sur les produits qui arrivent de l'extérieur, on met en péril notre chaîne d'approvisionnement locale.

[Traduction]

Paul Connors: Pour être clair, lorsque vous dites qu'il y a assez de carottes pour répondre à la demande, est-ce seulement pour le Québec ou pour tout le Canada?

[Français]

Patrice Léger Bourgoin: C'est pour le Québec, essentiellement.

Comme vous le savez, le modèle que nous avons au Canada amène les provinces à se parler entre elles. Quand la fin des stocks approche, nous sommes en mesure de savoir ce qui se passe et de gérer l'approvisionnement canadien en fonction des volumes dispo-

nibles. L'Ontario va produire également beaucoup de carottes. Elle fait partie des grands producteurs nord-américains tout comme nous. Je ne connais malheureusement pas la capacité d'autonomie alimentaire de l'Ontario dans le contexte précis des carottes.

Pour ce qui est du marché québécois, au cours des dernières années, le volume de carottes produites par les producteurs nous a permis de nous rendre jusqu'à la fin du mois de mars ou jusqu'au début du mois d'avril avant de communiquer avec Agriculture et Agroalimentaire Canada pour leur dire que les stocks étaient écoulés.

[Traduction]

Paul Connors: Madame Paillat, avez-vous quelque chose à ajouter, en 25 secondes?

Julie Paillat: Parfois, ce n'est pas seulement une question d'offre. Il y a des problèmes d'interruption des activités ou des craintes attribuables à l'instabilité. Nous constatons que ça joue un rôle énorme.

Pour revenir à ce que M. Janzen a dit au sujet de l'approvisionnement tout au long de l'année, je pense qu'il y a beaucoup de pression pour dire que c'est possible de l'assurer grâce aux serres, sauf que la sericulture nécessite beaucoup de choses. Tout comme il faut un village pour élever un enfant, il faut beaucoup de choses comme l'électricité.

Le président: Je vous remercie.

Nous allons maintenant passer au Bloc québécois.

Je vous accorde trois minutes, monsieur Lemire, puisque j'ai accordé un peu de temps en plus.

• (1210)

[Français]

Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

Monsieur Hébert, j'ai suivi avec beaucoup d'intérêt votre page Facebook au cours des années, et je la suis particulièrement ces temps-ci pour m'informer sur les défis liés au projet Alto.

D'abord, lors de votre apparition au *Téléjournal*, vous avez fait part d'une position très ferme.

La semaine dernière, nous avons reçu Mme Bercier, qui a livré un témoignage assez éloquent.

Pouvez-vous nous expliquer en quoi le projet Alto n'est pas une bonne solution ou une bonne priorité ou est une fausse bonne idée dans le contexte actuel? Pouvez-vous aussi nous parler de l'impact de ce projet sur votre santé mentale et celle de vos collègues?

Christian Hébert: En ce qui concerne la sécurité alimentaire, le monde change beaucoup et ça fait changer notre façon de produire.

Cette semaine, nous sommes bien heureux, parce que c'est le lancement de la production des fraises au Québec. Nous sommes le troisième producteur mondial de fraises, le premier étant le Mexique, et le deuxième, la Californie.

Normalement, cette semaine, nous aurions vécu le dumping des produits du Mexique et de la Californie. Je suis en production depuis 15 ans et nous avons déjà vécu ça, mais, en ce moment, la situation est terrible. Le Mexique vit les choses durement présentement. En Californie, des fermes doivent arrêter leur production à cause de la sécheresse et des maladies. Leurs prix sont exorbitants. Aujourd'hui, quand ils réussissent à avoir des produits, ils commencent par se nourrir eux-mêmes. C'est ce qui arrive ici.

J'ai dit que le monde change, que les prix changent, et qu'il faut changer les stéréotypes.

Dans Portneuf, nous avons le plus grand producteur de fraises au Québec, soit la Fraisière Faucher. Nous avons aussi des petites productrices, comme Sandra Paradis, de l'Arc-en-ciel du Paradis. Ce sont des entreprises qui vont disparaître.

Si on sépare les bâtiments des champs pour l'autocueillette, c'est la fin de l'entreprise. Pour les plus grands producteurs, c'est le transport qui posera problème. Nos entreprises sont déjà mures. Ceux qui avaient déjà acheté des champs ici et là sont au maximum de leur capacité. Si on ajoute des détours, il n'y aura plus de rentabilité. Nous vivons déjà une crise économique. La santé mentale ne dépend pas d'un seul facteur, mais d'une combinaison de bien des choses.

Présentement, nous sommes sur la corde raide. Dans les trois premiers mois de l'année 2025, le nombre d'entreprises agricoles qui étaient en redressement dans mon secteur représentait l'équivalent de la moyenne des dix dernières années. Si on pense au poids qui s'ajoutera en lien avec le projet de train à grande vitesse, les gens deviennent complètement fous. Nous perdrons la rentabilité des entreprises que nos gens ont bâtie. C'est une crise sociale.

Ce que j'ai dit tantôt à M. Gourdes, que je remercie beaucoup d'avoir posé sa question, les députés en région le vivent. Les citoyens vont le voir. Les groupes communautaires qui sont autour de nous sont inquiets eux aussi. C'est vraiment toute une économie qui est touchée. C'est une grave crise.

Je sais que ce n'est pas en faisant pitié que nous allons convaincre les gens de la ville, mais plutôt en faisant valoir l'argument de la sécurité alimentaire, de leur garde-manger. Pour ce qui est des coûts du projet et de la rentabilité, nous avons dit que plus de 2 500 fermes agricoles vont être touchées. Je veux juste mentionner que le chiffre d'affaires de nos producteurs sur 2 500 terres agricoles, c'est l'équivalent des bénéfices nets d'Hydro-Québec. C'est comme ça que les gens vont commencer à comprendre ce que nous perdrons au Québec.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Il nous reste à peu près cinq minutes avant le début des votes. On peut prendre ce temps pour se préparer à voter. Il faudra probablement une quinzaine de minutes de plus après, alors nous reviendrons dans une vingtaine de minutes.

La séance est suspendue. Nous vous reviendrons dans 20 minutes.

• (1210)

(Pause)

• (1235)

Le président: Nous reprenons la séance.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion que le Comité a adoptée le jeudi 18 septembre 2025, le Comité reprend son étude sur la sécurité alimentaire face à l'instabilité mondiale.

Je souhaite la bienvenue aux témoins que nous accueillons: Tyler McCann, de l'Institut canadien des politiques agroalimentaires; Michael Graydon, de Produits alimentaires, de santé et de consommation du Canada; et Karen Proud, du Bureau du Code de conduite pour le secteur des produits d'épicerie.

Je n'ai pas mentionné le fait que madame la députée Rana est parmi nous, en remplacement de M. MacDonald. Bienvenue au Comité. Merci d'être ici.

Des voix: Bravo!

Le président: C'est la première fois qu'il y a des applaudissements. Vous avez donc une réputation enviable au Comité.

Laissons la parole à M. Graydon, pour cinq minutes.

Michael Graydon (chef de la direction, Produits alimentaires, de santé et de consommation du Canada): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie de me permettre de représenter aujourd'hui les fabricants de produits alimentaires membres de Produits alimentaires, de santé et de consommation du Canada.

La sécurité alimentaire ne se résume pas strictement à ce qui se cultive au Canada: il s'agit aussi de savoir si nous sommes en mesure de transformer, d'emballer, de transporter et de fournir les aliments dont les Canadiens dépendent quotidiennement. Le Canada considère les réseaux de distribution d'électricité, de transport et de télécommunications comme des infrastructures stratégiques; de même, il faudrait considérer la capacité de production alimentaire comme une infrastructure nationale névralgique dont dépendent la sécurité alimentaire, la résilience économique et le coût de la vie. Alors que le pouvoir d'achat est mis à rude épreuve, que les droits de douane sèment l'incertitude et que les chaînes d'approvisionnement mondiales subissent des perturbations, il convient d'améliorer la production alimentaire au pays, qui joue un rôle déterminant au chapitre de l'emploi, de l'investissement, de l'innovation, de la résilience et de la souveraineté alimentaire.

La sécurité alimentaire constitue également un enjeu de productivité. Le problème du Canada ne réside ni dans la faiblesse des entreprises ni dans la complaisance des travailleurs. C'est plutôt un problème d'investissements et d'échelle: étant donné les coûts d'exploitation, l'incertitude qui plane relativement aux investissements et la complexité de la réglementation, les investissements par travailleur des entreprises demeurent considérablement inférieurs à ce qui se voit aux États-Unis.

Lorsque les multinationales décident où aménager une chaîne de production additionnelle, réaliser un projet d'automatisation ou installer une usine de transformation, le Canada rivalise pour attirer les capitaux. Or, s'il s'avère plus lent, plus cher, moins prévisible ou moins en cohésion avec ses grands partenaires commerciaux, les investissements iront ailleurs.

Parallèlement, de nombreuses PME sont soumises à des obligations réglementaires axées sur les grandes entreprises, sans compter qu'il est de plus en plus difficile d'obtenir du capital. Ce « chaînon manquant » les empêche de prendre autant d'expansion qu'elles le pourraient, de soutenir la concurrence et d'approvisionner les Canadiens en produits à prix raisonnables, tout au long de l'année.

Les conséquences commencent déjà à se faire sentir. Plus de la moitié des produits sur les rayons centraux des épiceries sont maintenant importés, principalement des États-Unis. Le Canada a encore les moyens de les produire, mais le climat d'investissement n'est pas continûment propice à l'expansion.

Si rien ne change, le Canada risque de devenir un marché de distribution plus qu'une économie de la fabrication, ce qui rendra les Canadiens de plus en plus dépendants de la production étrangère de produits alimentaires courants. Pour accroître la résilience du système alimentaire et la production nationale tout en faisant baisser le prix du panier d'épicerie, trois possibilités s'offrent à Ottawa.

Premièrement, investir dans la capacité de production nationale. Le Canada a besoin d'un fonds national pour la transformation des aliments axé sur la modernisation, l'automatisation, l'agrandissement des installations et l'actualisation de l'équipement dans tout le secteur secondaire. Le financement devrait venir en aide à l'ensemble de l'écosystème manufacturier. Les grands fabricants sont au cœur des chaînes d'approvisionnement régionales, alors que ce sont souvent ceux de taille moyenne qui ont le plus de contraintes structurelles. Or, les uns et les autres sont aussi essentiels à la sécurité alimentaire et à la croissance économique du Canada. Des investissements stratégiques dans la capacité de transformation rendraient le Canada mieux à même de produire davantage d'aliments au pays, de gagner en productivité, de créer des emplois et de stabiliser le prix du panier d'épicerie pour les consommateurs canadiens.

Deuxièmement, moderniser la réglementation sans compromettre la salubrité. En effet, le système canadien d'assurance de la salubrité des aliments inspire confiance à la population et il constitue un avantage concurrentiel. Personne ne demande au gouvernement d'abaisser les normes. Cependant, les régimes de réglementation doivent être plus réactifs, plus prévisibles et mieux coordonnés avec ceux des partenaires commerciaux de confiance et tenir davantage compte des coûts cumulatifs qu'ils supposent. La sécurité alimentaire et le prix des denrées reposent non seulement sur la salubrité des aliments, mais aussi sur un régime de réglementation qui favorise l'innovation, les investissements et l'accès rapide aux produits et à la technologie. Il serait utile dans un premier temps d'élargir le mandat de l'Agence canadienne d'inspection des aliments de façon à ce qu'il tienne compte du jeu de la concurrence financière et de la sécurité alimentaire tout autant que de la salubrité des aliments.

Troisièmement, protéger les chaînes d'approvisionnement et la main-d'œuvre qui assurent la sécurité alimentaire. Pour ce faire, il faut investir dans les infrastructures de transport, rendre les corridors commerciaux plus efficaces et éliminer les goulots d'étranglement qui font grimper les coûts tout en retardant le transport des aliments au pays, ainsi qu'entretenir un bassin de travailleurs compétents grâce à des programmes de formation de la main-d'œuvre agricole et améliorer les filières d'accès à la résidence permanente afin de pourvoir les postes non saisonniers dans l'industrie agroalimentaire au moyen de travailleurs chevronnés.

Les programmes d'achat en circuit court ne sont un succès que lorsqu'il est possible de répondre à la demande à bon prix. La meilleure façon de soutenir l'achat en circuit court consiste donc à aider les fabricants canadiens à investir dans leurs employés, à élargir leur production et à acheminer leurs produits jusqu'aux marchés en toute efficacité.

Le Canada n'a pas à choisir entre le commerce international et la résilience nationale. Les deux lui sont nécessaires: des chaînes d'ap-

provisionnement nord-américaines intégrées et une base manufacturière nationale consolidée qui garde une plus grande part de la valeur au pays. La sécurité alimentaire passe par des investissements, la productivité, une réglementation modernisée, des chaînes d'approvisionnement efficaces, des travailleurs compétents et une volonté pangouvernementale de consolider l'économie agroalimentaire du Canada.

C'est en ce moment même que se prennent les décisions d'investissement qui façonneront le système alimentaire canadien durant les 10 prochaines années. Les membres de Produits alimentaires, de santé et de consommation du Canada désirent construire ici, embaucher ici et innover ici. Ils veulent approvisionner les Canadiens à partir d'installations canadiennes, sauf qu'avant de faire des investissements, il leur faut des assurances. Pour que le Canada améliore sa sécurité alimentaire et gagne en résilience économique tout en gardant le coût de la vie raisonnable, il faut en faire l'un des meilleurs endroits au monde où produire des denrées alimentaires.

● (1240)

Je vous remercie, et c'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Mme Proud.

Bienvenue au Comité. Vous disposez de cinq minutes.

Karen Proud (présidente et surintendante, Bureau du Code de conduite pour le secteur des produits d'épicerie): Merci, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, de m'avoir invitée à témoigner aujourd'hui. Je tiens également à remercier le Comité de l'intérêt soutenu qu'il porte aux travaux du Bureau du Code de conduite pour le secteur des produits d'épicerie.

J'ai eu l'occasion de comparaître devant ce comité à deux reprises l'an dernier, dans le cadre de votre étude sur la mise en œuvre du Code. Je suis heureuse de revenir pour faire le point sur les progrès que nous avons réalisés depuis.

Le Code d'épicerie du Canada est une initiative volontaire et dirigée par l'industrie qui vise à instituer des principes et des normes commerciales communs aux intervenants de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Le Bureau du Code de conduite pour le secteur des produits d'épicerie est l'organisme indépendant chargé de favoriser la mise en œuvre du Code, de veiller à son respect, de fournir de l'information et des conseils aux acteurs de l'industrie ainsi que d'administrer à la fois un processus confidentiel de signalement des problèmes et une procédure officielle de gestion des différends.

Depuis le début de ses activités, le Bureau travaille main dans la main avec les détaillants, les fournisseurs et les associations de l'industrie partout au pays pour mieux mettre le Code en œuvre et favoriser l'harmonisation des pratiques commerciales d'un bout à l'autre de la chaîne d'approvisionnement des épiceries.

L'étude actuelle du Comité porte sur la sécurité alimentaire dans le contexte de l'instabilité mondiale. Bien que le Code d'épicerie du Canada ne soit pas un instrument stratégique en matière de sécurité alimentaire, il existe néanmoins des liens importants entre les objectifs du Code et plusieurs des enjeux qu'examine le Comité.

Le Code n'accroît pas la production agricole, il ne crée pas de capacité de transformation, il ne définit pas de politique commerciale, il ne règle pas les problèmes d'infrastructures et de main-d'œuvre, il ne réglemente pas le prix des aliments ou les marges de profit et il n'oblige pas les entreprises à acheter canadien. Il s'agit plutôt d'un cadre qui vise à améliorer la concertation entre les entreprises en misant sur la probité transactionnelle, la transparence, la prévisibilité et la reddition de comptes dans les relations commerciales au sein du secteur de l'épicerie. Ces objectifs peuvent sembler modestes, mais ils constituent des bases déterminantes pour rendre la chaîne d'approvisionnement alimentaire plus résiliente et plus concurrentielle.

C'est lorsque les entreprises évoluent dans un environnement commercial prévisible qu'elles sont le plus enclines à investir et à innover. Lorsqu'une entreprise envisage de renouveler son équipement, d'accroître sa capacité de production, d'introduire de nouveaux produits ou de percer de nouveaux marchés, la confiance dans les relations commerciales constitue un facteur déterminant. Le Code assoit cette confiance en définissant des attentes communes relativement par exemple aux ententes écrites, aux avis raisonnables sur les changements, au règlement des différends et à la gestion des désaccords commerciaux.

De même, pour que les chaînes d'approvisionnement soient résilientes, il faut des mécanismes efficaces afin de résoudre les problèmes qui surviennent. Les périodes de perturbation peuvent mettre les relations commerciales à rude épreuve. Définir des attentes claires ainsi que des processus en vue de régler les problèmes peut aider les entreprises à se concentrer sur la résolution de ceux-ci plutôt que sur l'escalade des différends.

Le Code vise également à accroître la participation d'entreprises de toutes tailles. Grâce aux mécanismes de règlement des différends et de signalement des problèmes que le Code prévoit, les entreprises ont accès à des procédures pour mieux résoudre les problèmes et cerner ceux qui s'avèrent systémiques dans le secteur, ce qui rend l'environnement opérationnel plus transparent et plus prévisible d'un bout à l'autre de la chaîne d'approvisionnement.

Au cours de la dernière année, le Bureau du Code de conduite pour le secteur des produits d'épicerie a continué de consolider ces fondations. Il regroupe maintenant plus de 200 organismes qui représentent des détaillants et des fournisseurs de partout au Canada. Nous avons établi des mécanismes confidentiels et officiels pour relever des problèmes et nous avons commencé à recueillir des renseignements pour mieux comprendre les défis émergents. Nous avons publié des lignes directrices sur deux questions précises et créé de nouvelles avenues pour que les parties prenantes donnent leur avis sur l'évolution continue du Code.

Le principal, peut-être, c'est qu'il commence à y avoir des entreprises qui prennent l'initiative de communiquer avec le Bureau pour obtenir des précisions, des renseignements et des conseils. Nous constatons également que le Code sert de cadre aux discussions et aux négociations commerciales entre les membres qui y ont adhéré. Ces signes encourageants montrent que le Code répand une culture axée sur la communication, la transparence et la résolution de problèmes dans l'ensemble du secteur.

Le Code est encore récent, mais l'expérience à ce jour donne à penser que les normes limpides, les procédures transparentes et le règlement constructif des différends peuvent contribuer à resserrer les liens commerciaux et à accroître la résilience de la chaîne d'approvisionnement des épiceries. Bien qu'il ne constitue qu'une pièce

du puzzle de la sécurité alimentaire, il fournit un cadre axé sur la prévisibilité, la confiance et la collaboration aux entreprises qui produisent, qui transforment, qui distribuent ou qui vendent des produits alimentaires au Canada.

Je serai heureuse de discuter davantage de l'étude du Comité et de répondre à vos questions.

Merci.

• (1245)

Le président: Merci beaucoup.

Passons maintenant à M. McCann.

On dirait que vous êtes à l'aéroport, alors nous vous savons gré de participer à la réunion.

Tyler McCann (directeur général, Institut canadien des politiques agroalimentaires): En effet. Étant donné vos votes, je devrais rater mon vol de 14 heures. Je vous remercie néanmoins de m'avoir invité à témoigner aujourd'hui.

[Français]

Au Canada et partout dans le monde, le secteur agricole et le système alimentaire connaissent des préoccupations croissantes. Il est donc important de mener une réflexion et d'agir pour protéger les agriculteurs et les consommateurs canadiens contre les effets négatifs de cette politique mondiale.

[Traduction]

D'entrée de jeu, je me dois d'établir des distinctions pertinentes. Le Canada est...

Le président: Désolé de vous interrompre, mais on me dit qu'il n'y a pas d'interprétation. Nous allons faire des essais.

La connexion est mauvaise. Pourriez-vous ressayer?

Tyler McCann: Est-ce que c'est mieux? Est-ce que j'ai sélectionné les bons paramètres pour l'interprétation?

Le président: La connexion est peut-être instable. Ça fait deux fois aujourd'hui. Elle s'interrompt à répétition.

Vous pouvez continuer, mais s'il est impossible d'assurer l'interprétation, il faudra arrêter.

La parole est à vous.

Tyler McCann: Je comprends.

Je vais passer à mes cinq recommandations.

Premièrement, comme l'a montré votre récente étude sur la gestion des risques, le Canada doit évoluer dans son approche de la gestion des risques. Il faut réformer les politiques et les programmes afin que les exploitations agricoles aient davantage d'options et qu'elles disposent d'outils de gestion des risques efficaces.

Deuxièmement, le Canada doit redoubler d'efforts en matière d'innovation agricole. Lorsque les représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux se rencontreront cet été, ils devraient s'engager à adopter une stratégie relative à l'innovation dans l'agroalimentaire.

Troisièmement, le Canada doit adopter une stratégie sur les intrants essentiels. Même si le Canada donne l'impression d'être un pays où l'approvisionnement en engrais est assuré, l'Est du Canada en est un grand importateur, sans compter que le pays doit importer certains intrants nécessaires, comme des semences et des produits chimiques. Il serait utile dans un premier temps de supprimer les droits de douane sur les engrais, mais le Canada doit néanmoins s'efforcer plus résolument d'augmenter sa production et de garantir son approvisionnement en intrants essentiels.

Quatrièmement, il faut s'occuper davantage des infrastructures de transport. Les investissements annoncés récemment dans le budget sont un grand pas dans la bonne direction, mais les gouvernements devraient s'intéresser aux besoins particuliers de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, y compris l'entreposage sous froid, de façon à assurer sa résilience.

Enfin, les gouvernements devraient chercher à tirer parti des marchés publics de manière à soutenir la production alimentaire au Canada. Le Programme national d'alimentation scolaire constituerait un bon point de départ.

Je vous soumettrai mon discours intégral, mais j'espère avoir la possibilité de répondre à des questions.

• (1250)

Le président: Merci beaucoup. Nous savons que votre temps est précieux.

Nous passons aux conservateurs, pour six minutes.

Monsieur Bonk, allez-y.

Steven Bonk (Souris—Moose Mountain, PCC): Je vous remercie.

M. Carney a fait la mise en garde suivante: « Un pays qui ne peut pas assurer son approvisionnement alimentaire, énergétique ou sa défense n'a que peu d'options. » Il a aussi dit que les Canadiens peuvent le juger en fonction du prix du panier d'épicerie. Je pense cependant qu'il regrette ses propos parce qu'à l'heure actuelle, sous sa gouverne, le Canada est le seul pays du G20 à être en récession, et nous sommes en tête du G7 en ce qui concerne l'inflation alimentaire. Depuis plus de 10 ans, les politiques régressives du Parti libéral et les dépenses inflationnistes font fuir les investissements, en particulier dans le domaine de l'agriculture, vers l'étranger.

J'aimerais commencer par M. McCann.

Nous parlons de résilience et de sécurité alimentaires au Canada. L'une des meilleures façons de faire augmenter la production au Canada consisterait à avoir accès à des engrais et à des produits chimiques. Le prix des engrais a grimpé d'entre 40 et 50 % en 12 mois. En tout cas, c'est le cas pour ma ferme. Je ne parle que de la dernière année. En plus, il y a la taxe sur le carbone et la Norme sur les combustibles propres.

Pouvez-vous nous dire en quoi cela rend le Canada très peu concurrentiel sur un marché où les prix sont fixés à l'échelle mondiale?

Tyler McCann: Je pense qu'au Canada, on tient les intrants pour acquis. Il faut les prendre plus au sérieux. La stratégie nationale en matière de sécurité alimentaire qui est en cours de préparation devrait miser résolument sur une stratégie relative aux intrants essentiels en vue de garantir l'approvisionnement et d'envisager des changements réglementaires, notamment pour la délivrance de permis, de manière à faciliter l'augmentation de la production.

Pendant trop longtemps, il a été facile d'assurer l'approvisionnement des agriculteurs en engrais, en pesticides et en d'autres produits nécessaires. Il faut se faire à l'idée que le monde a changé et prendre la question beaucoup plus au sérieux que par le passé.

Steven Bonk: Je suis dans le Sud-Est de la Saskatchewan, juste à la frontière avec le Montana et le Dakota du Nord. Prenons le canola, par exemple. Selon les estimations que j'ai vues, la production de canola là-bas coûte de 15 à 35 % moins cher qu'au Canada, et c'est strictement à cause de la réglementation.

Avez-vous des conseils à donner au Comité pour rendre le secteur agricole canadien plus concurrentiel?

Tyler McCann: Ce qui revient tout le temps, ce sont les changements d'ordre réglementaire. Le Comité devrait taper sans relâche sur ce clou. Il ne devrait pas arrêter de faire répondre le gouvernement de ses décisions. Les autorités gouvernementales actuelles doivent faire quelque chose. Elles doivent apporter des changements.

Le problème au Canada est d'origine humaine. On peut parler en long et en large des répercussions des changements climatiques et de la volatilité, sauf que les répercussions du contexte réglementaire sont attribuables aux autorités gouvernementales, à Ottawa et dans les capitales provinciales de tout le pays. Pour espérer en arriver à des changements plus porteurs, il faut insister davantage là-dessus.

Steven Bonk: Dans vos remarques liminaires, vous avez mentionné que l'innovation constituait l'un de vos quatre piliers. Récemment, le gouvernement libéral a annoncé la fermeture de sept centres de recherche agricole partout au Canada qui ont été des chefs de file au niveau mondial dans certains des domaines d'innovation qu'ils ont développés, comme la culture sans labour, par exemple. De plus, je crois que jusqu'à 60 % ou 80 % des variétés de semences que nous utilisons dans l'Ouest canadien sont mises au point dans ces centres de recherche, et pourtant, ceux-ci sont en train d'être fermés.

Pouvez-vous nous donner votre avis à ce sujet? Vous avez évoqué l'innovation. Pensez-vous que la fermeture de ces centres aura une incidence négative ou positive sur l'agriculture canadienne?

Tyler McCann: Il est évident que les réductions des dépenses consacrées à l'innovation ont des répercussions.

L'un des problèmes réside dans le fait que nous avons assisté à des coupes budgétaires au cours des dernières décennies, et lorsque les dépenses consacrées à l'innovation agricole diminuent, nous n'en ressentons les effets que bien des années plus tard. La fermeture de sites de recherche met ce problème bien en évidence. Nous en verrons les répercussions très clairement et dès à présent, et les coupes budgétaires à long terme auront des conséquences négatives durables.

Nous devons redoubler d'efforts en matière d'innovation. Encore une fois, nous avons tenu pour acquis que les agriculteurs auraient toujours accès à de nouvelles variétés et que nous disposerions toujours de nouvelles technologies. Au cours des 10 ou 20 dernières années, nous n'avons pas eu le même bilan qu'il y a 20 ou 40 ans pour ce qui est de fournir aux agriculteurs les outils dont ils ont besoin. Nous devons nous y atteler plus sérieusement. J'aimerais que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux s'engagent en faveur d'une stratégie d'innovation agricole plus significative et plus substantielle lorsque le ministre MacDonald rencontrera ses homologues cet été.

Steven Bonk: En ce qui concerne les outils de gestion des risques de l'entreprise, comment envisagez-vous les quatre piliers que vous avez mentionnés? La gestion des risques de l'entreprise figurerait en tête de liste.

Tyler McCann: C'est exact.

• (1255)

Steven Bonk: Continuez.

Tyler McCann: Nous devons offrir aux agriculteurs davantage de choix et d'outils. En réalité, nous essayons aujourd'hui de traiter tous les agriculteurs de la même manière. Nous aimons penser qu'un ensemble unique de programmes peut fournir aux agriculteurs tous les outils dont ils ont besoin, mais nous savons que les exploitations agricoles d'aujourd'hui sont très différentes de ce qu'elles étaient auparavant.

Il ne s'agit pas simplement de choisir entre telle ou telle région ni entre tel ou tel produit. Les exploitations agricoles évoluent selon des cycles économiques différents et ont besoin d'outils adaptés. Nous devons en prendre conscience et trouver davantage de moyens de fournir aux agriculteurs des outils de gestion des risques plus innovants, mieux adaptés et plus efficaces face aux aléas de ce monde nouveau et instable dans lequel nous vivons.

On ne peut pas se contenter de dire: « Agri-stabilité et l'assurance-récolte sont vos deux options. » Nous devons envisager un monde différent. Cela ne signifie pas pour autant que nous supprimons ces outils. Si un agriculteur souhaite continuer à recourir à l'assurance-récolte ou à Agri-stabilité, nous devrions probablement le laisser faire, mais nous devons créer un cadre dans lequel nous lui proposons des outils meilleurs et plus innovants à utiliser à la place.

Steven Bonk: De votre point de vue, au nom de l'institut que vous représentez, quel est votre avis sur le projet Alto et la confiscation de terres agricoles de grande valeur en Ontario et au Québec?

Le président: Il vous reste 20 secondes.

Tyler McCann: C'est regrettable.

Les Canadiens vivent sur certaines des terres agricoles les plus fertiles et les plus productives de ce pays. Nous avons vu des gouvernements provinciaux se donner beaucoup de mal pour mettre fin à l'exploitation de terres agricoles. Des gens s'y sont opposés. Il faut également s'opposer aux initiatives fédérales visant à désaffecter des terres agricoles.

Steven Bonk: Bravo.

Le président: Merci beaucoup.

La parole est maintenant aux libéraux pour six minutes. Madame Chatel, la parole est à vous.

[Français]

Sophie Chatel (Pontiac—Kitigan Zibi, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je souhaite la bienvenue à tous les témoins qui sont des nôtres aujourd'hui.

Monsieur McCann, je tiens d'abord à vous remercier d'être venu dans ma circonscription, à Shawville, pour rencontrer les producteurs, les agriculteurs, les transformateurs, ainsi que plusieurs personnes intéressées par le dossier de la sécurité alimentaire, qui était d'ailleurs un de nos thèmes.

Qu'est-ce que vous avez entendu des gens, concrètement, sur le terrain, dans le dossier de la sécurité alimentaire?

Tyler McCann: Ce que j'ai entendu, c'est qu'ils font face à un défi.

D'une part, les producteurs veulent produire plus d'aliments. Ils veulent être une partie prenante de l'économie locale et contribuer à assurer la sécurité alimentaire locale. D'autre part, ils font face à un défi; ils veulent s'assurer de pouvoir acheminer leurs aliments directement aux consommateurs ou à des marchés, mais les chaînes d'approvisionnement et l'infrastructure locale leur posent problème. Il faut un plan d'action à cet égard.

Ce qu'il manque trop souvent, au Canada, c'est un plan axé sur les marchés locaux, les chaînes de valeur locales. On agit trop souvent au niveau national. L'agriculture se retrouve effectivement dans un système à deux vitesses au Canada: l'un est axé sur les marchés nationaux et internationaux, et l'autre, sur les marchés locaux. Nous devrions faire plus pour appuyer la chaîne de valeur locale pour nous assurer que les producteurs, comme ceux du Pontiac, peuvent jouer un plus grand rôle dans la sécurité alimentaire.

Sophie Chatel: Merci beaucoup.

Monsieur Graydon, vous parliez tout à l'heure de la productivité comme facteur important dans la sécurité alimentaire canadienne. Nous devons en faire plus, ici au Canada, pour ne pas devenir un marché de distribution mais un marché de transformation.

Nous définissons depuis longtemps le secteur agroalimentaire comme étant un secteur avec un grand potentiel de croissance. Nous avons mis en place, par exemple, une superdéduction visant à augmenter les investissements en technologie, en machinerie. Nous avons aussi l'Initiative régionale de réponse tarifaire, qui permet des investissements dans le secteur agroalimentaire et dans les serres aussi.

Si vous aviez un conseil à donner au gouvernement quant à ce potentiel économique dans la transformation d'aliments, que serait-il?

[Traduction]

Michael Graydon: Je conseillerais de poursuivre les investissements déjà engagés qui stimulent les investissements en capital. Une grande partie de ces investissements provient de capitaux étrangers. Les multinationales qui ont accès à des capitaux ont apporté une contribution très importante à l'expansion des capacités de production ici. Au cours des neuf derniers mois, on estime que les investissements en capital dans les grandes usines du pays se sont élevés à environ 2 milliards de dollars. Certaines des initiatives que vous avez évoquées ont contribué à renforcer la confiance dans le marché canadien. Il nous en faut davantage. Nous avons également besoin de mécanismes pour stimuler les investissements en capital dans les petites et moyennes entreprises, qui ont vraiment du mal à accéder au capital.

• (1300)

Sophie Chatel: Diriez-vous que l'investissement de Financement agricole Canada, ce fonds de 7 milliards de dollars dont une grande partie est consacrée au secteur agroalimentaire, peut constituer un moyen d'accéder à des capitaux? Si ce n'est pas le cas, quoi d'autre le gouvernement devrait-il faire?

Michael Graydon: Le programme mis en place par Financement agricole Canada y a certainement contribué. Il y a 7 ou 8 milliards de dollars mis à la disposition du marché. L'important est de faciliter l'accès à ces fonds et de veiller à ce que les démarches ne soient pas trop complexes. Beaucoup de ces petites et moyennes entreprises ne disposent pas de l'infrastructure nécessaire pour s'y retrouver dans tout cela, il faut donc leur faciliter la tâche. Si les démarches sont moins complexes, je pense que l'accès à ces fonds se traduira par des investissements.

Si le monde agricole parle beaucoup de l'agroalimentaire, ce sujet doit désormais faire partie intégrante du dialogue au sein de l'ensemble du gouvernement, à tous les égards. Nous sommes, et avons le potentiel d'être, une véritable force motrice, mais cela doit faire l'objet d'une réflexion à l'échelle du gouvernement. Cela ne peut pas se limiter à un simple débat agricole.

[Français]

Sophie Chatel: Merci beaucoup.

Madame Proud, en ce qui a trait à une partie de la sécurité alimentaire, nous regardons évidemment toute la chaîne d'approvisionnement, y compris les épiciers. Au Canada, il y a cinq grandes chaînes qui occupent le marché. Selon votre expérience — je ne parle pas juste de votre expérience à appliquer le code de conduite, mais votre expérience de travail avec les intervenants —, est-ce qu'il y aurait lieu d'explorer davantage de concurrence?

Comme M. McCann vient de le dire, nous revenons d'une table ronde, nous parlons beaucoup d'un écosystème local d'épicerie ou d'endroits où on peut connecter les producteurs avec les consommateurs.

Selon vous, est-ce que ce serait une bonne initiative?

[Traduction]

Le président: Je suis désolé. Le temps est écoulé. Il ne reste plus que six secondes.

[Français]

Sophie Chatel: Madame Proud, vous pourrez nous envoyer les informations par écrit.

[Traduction]

Le président: La parole est maintenant au Bloc pour six minutes.

[Français]

Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

Madame Proud, votre code de conduite est en vigueur: quel est son impact, actuellement, sur les relations entre les détaillants et les producteurs?

[Traduction]

Karen Proud: Le code de conduite est entré en vigueur le 1^{er} janvier et est désormais pleinement appliqué. Son incidence sur les détaillants, les fournisseurs et les producteurs concerne en réalité uniquement ceux qui y ont adhéré. Nous comptons 200 membres.

Le code définit un cadre de règles commerciales régissant les interactions entre détaillants et fournisseurs dans certains domaines et sur certains aspects. Nous n'en sommes qu'au tout début. Ce que j'ai constaté au cours des six derniers mois, c'est une grande volonté de discuter du code et des questions qui s'y rapportent, ainsi qu'une ouverture d'esprit et un engagement envers ses principes et

ses objectifs. Tout cela est très positif, mais seul le temps nous dira si cette volonté se traduira par une volonté de changer les pratiques. C'est en effet l'objet même du code. Je suis optimiste, au vu des discussions que j'ai eues. Il est certain que ceux qui ont su utiliser le code dans leurs échanges ont été efficaces.

[Français]

Sébastien Lemire: Vous avez mentionné environ 200 adhérents, dont seulement 38 au Québec. Pourquoi croyez-vous que si peu d'entreprises adhèrent au Québec?

[Traduction]

Karen Proud: Je pense que cela tient en grande partie à la sensibilisation. Encore une fois, nous n'en sommes qu'au tout début avec ce code. Mon bureau s'efforce de faire tout ce qui est en son pouvoir pour faire connaître l'existence du code, son importance et les outils mis à la disposition des gens.

Nous avons lancé en début d'année une initiative intitulée le « Code en tournée ». Nous essayons d'aller à la rencontre des gens là où ils se trouvent afin de les sensibiliser à l'importance de ce code. Je pense qu'avec le temps, nous parviendrons à faire augmenter ces chiffres. Il subsiste encore un certain scepticisme quant à la manière dont ce code va fonctionner, et nous devons y remédier et veiller à ce que ceux qui devraient y adhérer et qui en tireront profit deviennent membres.

[Français]

Sébastien Lemire: Je fais partie de ceux qui fondent beaucoup d'espoir sur la capacité du code à faire baisser les prix. Par contre, la semaine dernière, le Bureau de la concurrence soulignait au Comité qu'il ne pouvait pas s'attaquer au déséquilibre des forces de négociation entre les épiceries et les fournisseurs.

Avez-vous déjà réussi à faire avancer ça? Sentez-vous que le pouvoir est maintenant plus équilibré grâce au code?

● (1305)

[Traduction]

Karen Proud: Je suis généralement très optimiste quant à ce code, mais il n'aborde pas la question des prix. C'est une précision très importante.

Je pense que ce code aide les entreprises de toutes tailles à bénéficier de conditions équitables lorsqu'il s'agit de soulever des problèmes et de régler des litiges. C'est primordial. Une entreprise, quelle que soit sa taille, peut s'adresser au bureau et régler ces questions sans avoir recours à des avocats ni avoir à supporter un lourd fardeau administratif. Nous pouvons écouter leurs problèmes et essayer d'y remédier. C'est vraiment là que le code contribue à instaurer des conditions équitables: les gens peuvent s'adresser à notre bureau et bénéficier de notre expertise pour tenter de résoudre leurs problèmes.

Nous ne résoudrons pas la dynamique des négociations difficiles entre les très grands acteurs et les très petits acteurs, mais les dispositions du code visent au moins à créer un cadre équitable dans lequel ces discussions peuvent avoir lieu.

[Français]

Sébastien Lemire: On a porté à mon attention le fait que des associations horticoles ont tenté, par l'entremise du code de conduite, d'avoir une rencontre avec un détaillant pour discuter de difficultés systématiques qui touchent leur secteur. Alors que nous pourrions comprendre que votre travail est justement de faire de la médiation, cette demande n'a pas été acceptée par votre bureau. Pourquoi?

Une partie de votre rôle n'est-elle pas d'aider à faire la médiation entre des détaillants et des associations comme les associations horticoles?

[Traduction]

Karen Proud: Nous ne sommes pas des médiateurs. Si une association horticole, par exemple, souhaite aborder des problèmes systémiques liés au code, nous l'invitons à nous en faire part. Nous tenterons alors d'engager des discussions avec les détaillants ou d'autres parties prenantes sur la base de ces problèmes. Nous ne réunissons pas les parties et ne jouons pas le rôle de médiateur entre elles.

Conformément aux principes du code, les acteurs du secteur sont censés tenter de régler les problèmes entre eux. Si ces discussions n'aboutissent pas et s'il existe des problèmes liés au code sur lesquels notre bureau peut mener ses propres discussions et essayer d'agir à sa manière en utilisant les outils dont il dispose, c'est ainsi que le bureau procède. Nous ne sommes pas un médiateur tiers.

[Français]

Sébastien Lemire: Pourquoi, selon vous, est-il toujours aussi difficile pour les petits producteurs locaux d'une région éloignée, comme la mienne, de faire entrer leurs produits dans les épiceries?

Pourquoi est-il possible de trouver des produits locaux dans certains plus petits commerces mais pas dans les grandes chaînes? Comment justifie-t-on ça?

[Traduction]

Karen Proud: Cette question déborde un peu le cadre de mon domaine d'expertise. Je sais que certains grands détaillants ont mis en place des programmes visant à encourager et à faciliter les relations commerciales avec les associations locales et les petites entreprises, mais je ne suis pas en mesure de m'exprimer en tant qu'experte sur les raisons pour lesquelles cela reste difficile.

[Français]

Sébastien Lemire: C'est un espoir que j'avais.

Voici ma dernière question: depuis le début de votre mandat, avez-vous constaté des infractions au code? Si oui, quelles sont les entreprises qui en ont accumulé le plus jusqu'à maintenant?

[Traduction]

Le président: Il vous reste trois secondes.

Karen Proud: Nous avons reçu des plaintes et nous les avons examinées, mais notre système de traitement des plaintes est strictement confidentiel.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons poursuivre pendant encore huit ou neuf minutes. Pourquoi ne pas donner trois minutes chacun au Parti libéral et au Parti conservateur et deux minutes au Bloc? Cela vous convient-il?

Des députés: D'accord.

Le président: Allez-y, monsieur Bragdon.

Richard Bragdon (Tobique—Mactaquac, PCC): Merci, monsieur le président.

J'ai quelques questions brèves à poser.

La première question s'adresse à vous, madame Proud.

Il y a quelques années, lorsque le ministre des Finances était encore ministre de l'Industrie, nous l'avons entendu affirmer que le code ferait baisser les prix des denrées alimentaires. Dans vos remarques liminaires, vous avez déclaré que le code n'avait pas pour objectif de faire baisser les prix des denrées alimentaires. J'en déduis que sa déclaration était inexacte. En réalité, le code ne fait pas baisser les prix des denrées alimentaires, car je pense que les Canadiens pourraient témoigner que ces prix sont en hausse.

Karen Proud: L'objectif de ce code n'est pas de faire baisser les prix des denrées alimentaires. Si cela devait se produire à terme grâce à de meilleures relations commerciales, alors peut-être, mais ce n'est pas l'objectif du code.

Richard Bragdon: Merci de cette précision.

Monsieur Graydon, le Canada et les États-Unis partagent l'un des systèmes agricoles et alimentaires les plus étroitement intégrés au monde. C'est le cas depuis littéralement des centaines d'années, avec des échanges incessants de part et d'autre de la frontière. C'est d'une importance vitale pour nos producteurs et nos agriculteurs.

À l'heure actuelle, alors que la sécurité alimentaire devrait être une priorité absolue pour tous les gouvernements du Canada, estimez-vous que l'on en fait suffisamment pour garantir la solidité de cette relation? Fait-on tout ce qui est possible pour atténuer les points de friction? Les mesures appropriées sont-elles mises en place pour maintenir les producteurs et les agriculteurs canadiens dans la meilleure position concurrentielle possible? Nous savons qu'ils fabriquent de bons produits et cultivent d'excellents aliments, mais le défi réside bien sûr dans les contraintes réglementaires et fiscales auxquelles ils sont soumis.

Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet, monsieur Graydon?

• (1310)

Michael Graydon: En ce qui concerne les discussions sur le libre-échange avec les États-Unis et nos relations avec ce pays, les choses avancent. Le fait que les volets de notre activité conformes à l'ACEUM aient été mis de côté et que la majeure partie de notre activité ne soit soumise à aucun droit de douane est une très bonne chose.

C'est l'occasion pour le Canada d'ouvrir les yeux et de se concentrer un peu plus sur l'autosuffisance et un peu moins sur la dépendance. Bien que le volet commercial soit très important, nous avons laissé une grande partie de la capacité de production disparaître de notre pays et permis au libre-échange de freiner quelque peu la productivité du Canada. Il faut trouver un meilleur équilibre.

Nous devons commercer avec les États-Unis. C'est une formidable occasion de développer et de faire croître nos entreprises. Cela dit, nous ne pouvons pas nous permettre une dépendance totale. Malheureusement, une certaine dépendance s'est installée, et nous devons y remédier.

Richard Bragdon: À votre avis, monsieur Graydon, quelles sont les mesures que le gouvernement devrait prioriser ou prendre pour rendre l'atmosphère beaucoup plus propice à la compétitivité pour nos producteurs afin qu'ils puissent avoir une plus grande certitude et des bases plus équitables pour faire ce qu'ils font si bien?

Michael Graydon: Il faut moderniser le contexte réglementaire et mieux l'arrimer au secteur manufacturier d'aujourd'hui. Une partie de la Loi sur les aliments et drogues, par exemple, a 70 ans. Les choses ont changé. Cette modernisation est nécessaire. Il faut réduire les formalités administratives. Il faut...

Le président: Merci beaucoup, monsieur.

Je donne la parole à Mme Harrison pour trois minutes.

Emma Harrison (Peterborough, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vais entrer dans le vif du sujet.

Monsieur Graydon, vous avez écrit une lettre d'opinion après votre comparution ici en décembre, et je suis tout à fait d'accord avec vous. Vous avez dit: « Le problème de productivité du Canada est un problème de profondeur, pas un problème de talents ». Vous avez ensuite parlé des allées des épiceries et du fait que la plupart des produits que nous trouvons dans les allées du centre ont déjà été fabriqués ici, mais sont maintenant presque tous importés. Dans votre déclaration préliminaire, vous avez dit qu'il s'agissait en partie d'un problème de corridor commercial.

Pourriez-vous nous en dire plus sur les problèmes que nous avons en raison de l'inefficacité des corridors commerciaux au Canada?

Michael Graydon: Dans une certaine mesure, bon nombre des entreprises qui produisent une bonne partie du volume au pays sont des multinationales. C'est la règle 80-20: 20 % des fabricants produisent 80 % du volume. C'est un problème mondial. Ce n'est pas seulement un problème nord-américain.

Cette relation nord-américaine de libre-échange a ses avantages, mais elle a également créé un environnement où nous ne sommes pas aussi résilients et autosuffisants que nous devrions l'être. Nous ne profitons pas de cette superpuissance agroalimentaire que nous avons. De nombreux produits agricoles quittent le pays, sont envoyés aux États-Unis, sont transformés en ingrédients et reviennent au pays avec des coûts gonflés qui sont appliqués aux coûts d'exploitation ou aux coûts des intrants des produits finis.

Il faut adopter une meilleure approche pour atteindre un meilleur équilibre entre le commerce, la résilience et l'autosuffisance au Canada. Nous devons stimuler les investissements en capital. Nous devons faciliter les choses pour ces organisations. Bon nombre d'entre elles sont des entités étrangères qui ont misé sur le Canada. Nous devrions les appuyer et trouver des occasions d'accueillir encore plus d'entreprises manufacturières afin de poursuivre notre croissance et de créer les emplois qui en découlent.

Emma Harrison: Merci beaucoup.

Madame Proud, je suis heureuse de vous revoir.

Nous avons parlé un peu du code de conduite des épiceries, et mon collègue vient de parler un peu de sa capacité à contribuer à la sécurité alimentaire, en particulier au Canada.

Je me demandais si vous aviez quelque chose à ajouter au sujet de la sécurité alimentaire.

Karen Proud: Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire, il s'agit de créer un meilleur environnement commercial entre les fournisseurs et les détaillants. Lorsque l'on fait cela — et j'espère que le code atteint cet objectif à bien des égards —, cela encourage les fournisseurs du pays à investir davantage, car ils

savent qu'ils ont des règles commerciales claires et une bonne relation avec leurs partenaires du secteur. Cela peut certainement contribuer à la sécurité alimentaire ici. J'espère aussi que cela aidera les petits producteurs — que vous avez entendus dans le cadre de cette étude — à faire plus d'affaires avec les épiceries.

Nous travaillons fort dans mon bureau pour essayer de déterminer exactement quels sont les problèmes pour les producteurs primaires afin que notre bureau puisse aller de l'avant et tenter de régler ces problèmes. Il y a de nombreux problèmes dans le secteur. Vous avez entendu parler de beaucoup d'entre eux. Seuls certains d'entre eux pourraient concerner le code de conduite, et nous avons réuni un groupe pour essayer d'entendre ces préoccupations...

• (1315)

Le président: Merci beaucoup.

Karen Proud: Merci.

Le président: La parole va au Bloc pour les deux dernières minutes.

[Français]

Sébastien Lemire: Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame Proud, les résultats de votre enquête de 2025, que vous avez dévoilés récemment en mai 2026, indiquaient que les fabricants de petite et moyenne tailles, les détaillants indépendants et les producteurs primaires étaient incertains des effets bénéfiques du code.

Aujourd'hui, après six mois d'activité, quels sont selon vous les effets positifs du code? Que croyez-vous que les fabricants de petite et moyenne tailles, les détaillants indépendants et les producteurs primaires diraient s'ils pouvaient répondre au sondage maintenant?

[Traduction]

Karen Proud: En ce qui concerne les petits producteurs, comme je l'ai mentionné, il y a beaucoup de défis dans ce secteur, surtout pour faire affaire avec de très grandes organisations. Mon bureau a récemment mis sur pied un groupe de liaison pour les fruits et légumes afin que nous puissions entendre précisément un certain nombre de petits producteurs — entendre quels sont leurs problèmes et quels sont les problèmes liés au code.

J'attends de recevoir ce rapport. C'est mon adjoint qui gère ce groupe et qui a demandé à ces producteurs de classer par ordre de priorité les problèmes qu'ils ont et qui sont liés au code afin que nous puissions les examiner. Si nous pouvons régler certains de ces problèmes, nous espérons qu'il sera plus facile pour ces organisations de faire des affaires et de relever certains de leurs principaux défis.

J'ai entendu parler de certaines de leurs plaintes, mais c'est là que nous devons démontrer la valeur aux producteurs primaires pour qu'ils croient que cela en vaut la peine.

[Français]

Sébastien Lemire: Je sais que vous avez répondu que les plaintes ou les infractions sont confidentielles, mais est-ce que vous êtes en mesure de nous dire s'il y a davantage de plaintes qui sont faites ou d'invitations à votre égard à régler des différends? Est-ce que nous pouvons avoir une idée générale de la quantité de ces plaintes?

[Traduction]

Karen Proud: Oui. La semaine prochaine, mon bureau publiera son tout premier rapport public, dans lequel nous parlerons exactement de ce que nous avons entendu de janvier à aujourd'hui. Nous avons reçu un certain nombre de plaintes dans le cadre de notre processus confidentiel. Ce n'est pas énorme. Nous avons reçu neuf plaintes précises.

Nous en avons examiné quelques-unes. Nous avons fait des exercices de collecte de renseignements nous-mêmes. Nous avons publié des lignes directrices. Quelques organisations se sont renseignées sur un mécanisme plus officiel de règlement des différends. Tout cela figurera dans le rapport que nous publierons la semaine prochaine, et nous veillerons à en envoyer une copie au Comité. Je me ferai un plaisir de revenir n'importe quand pour parler du contenu de ce rapport.

[Français]

Sébastien Lemire: Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup. C'est la fin de notre réunion.

J'aimerais remercier les témoins de s'être joints à nous aujourd'hui.

Monsieur McCann, j'espère que vous prendrez votre vol à l'heure. Merci d'avoir pris le temps de vous joindre à nous.

Je remercie les deux témoins qui se sont joints à nous.

Plaît-il au Comité de lever la séance?

Des députés: D'accord.

Le président: La séance est levée. Merci.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>